

rude. « Faire en sorte de maintenir les délais préalablement fixés sur une période plus courte était notre objectif, détaille David Gandaubert, dirigeant de l'entreprise Mauro. Nous avons donc réorganisé le chantier

en y allouant plus de moyens humains et matériels. Grâce à l'implication de nos équipes (une trentaine de collaborateurs) et à notre savoir-faire, nous sommes parfaitement dans les temps. Ce chantier est également une belle

référence nous permettant de mettre à profit l'ensemble de nos compétences, tant en génie civil qu'en Canalisations ».

La fin du chantier de pose et du génie civil est prévue pour octobre 2018 afin de

permettre l'installation des gros équipements techniques (turbine, alternateur...) avant l'hiver. La mise en service de l'installation est espérée pour la fin du premier semestre 2019. ■

Traitement des eaux de ballast BIO-UV remporte deux gros contrats

BIO-UV Group, spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par UV, annonce la signature de deux importants contrats avec CMA-CGM, 3^{ème} armateur mondial, pour la fourniture du système BIO-SEA de traitement d'eau de ballast pour 17 navires de sa flotte.

Introduit sur Euronext Growth depuis le 10 juillet dernier, BIO-UV Group avait annoncé à cette occasion son ambition d'atteindre dès 2022 un chiffre d'affaires de 40 M€, soit une multiplication par 4 de son chiffre d'affaires 2017. Au-delà de ses marchés historiques, le marché du traitement des eaux de ballast, aujourd'hui en plein essor, devrait y concourir largement. Représentant plus de 5 millions d'euros, livrables et facturables sur les exercices 2018 et 2019, ces deux commandes renforcent les positions du groupe sur le marché

du traitement des eaux de ballast.

La première commande porte sur l'équipement du traitement de l'eau des ballasts avec le système BIO-SEA de 9 navires neufs porte-conteneurs géants fabriqués en Chine. La seconde porte sur la première série à équiper de navires existants, soit 8 porte-conteneurs de la série « opéra ».

Rappelons qu'à l'échelle internationale, une réglementation stricte impose depuis septembre 2017 à tous les bateaux neufs et à compter de septembre 2019 à tous les bateaux existants (environ 50.000 navires), de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast. Positionné très tôt sur ce marché au potentiel élevé (Voir à ce sujet notre dossier dans EIN n° 405), BIO-UV Group a obtenu dès 2013 la certification de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)



Entièrement automatique, livré sur skid, sur plateforme ou par éléments séparés, BioSea associe filtration et désinfection UV et s'adapte à toutes les configurations de navires existants.

et depuis 2018 celle de l'US CoastGuard (« USCG ») aux États-Unis. Le fait de disposer de cette double certification permet au groupe d'assurer aux armateurs mondiaux que leurs navires pourront naviguer partout dans le

monde, y compris aux États-Unis. BIO-UV Group fait partie du cercle très restreint des fabricants de systèmes ayant obtenu la double certification, représentant une barrière importante à l'entrée sur ce marché. ■

Le groupe Saur est entré en négociations exclusives avec le fonds suédois EQT

Suite à la décision du Conseil de surveillance de lancer la recherche d'un ou de plusieurs partenaires stables pour accompagner le développement de la société, les actionnaires du groupe Saur sont entrés en négociations exclusives avec le fonds suédois EQT.

EQT est un fonds d'investissement qui gère 27 fonds pour un

montant d'environ 50 milliards € de capitaux levés. Les fonds EQT détiennent des sociétés en portefeuille en Europe, en Asie et aux États-Unis représentant un chiffre d'affaires cumulé de plus de 19 milliards d'€ et environ 110.000 salariés. EQT accompagne en particulier des sociétés d'infrastructures visant une croissance durable, une excellence opérationnelle et une position de leader dans leur marché.

Cette évolution actionnariale du numéro 3 français de l'eau « constituerait une étape importante, renforçant ses perspectives de développement tout en l'accompagnant dans ses ambitions stratégiques » indique le groupe dans un communiqué. Son plan stratégique « Initiative 2022 », présenté fin 2017 par Louis-Roch Burgard, président exécutif de Saur, vise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'€ d'ici 2022. Cette

croissance prévoit un fort développement des activités internationales, notamment en Arabie Saoudite, marché clé pour le développement de Saur. La réalisation de cette opération, qui reste soumise aux autorisations réglementaires usuelles, pourrait intervenir avant la fin de l'année. Les modalités financières de cette transaction n'ont pas été communiquées. ■